



# Concours des **maisons fleuries** 2025

**Le concours est ouvert à tous.  
À vos marques, prêts... jardinez !**

La Ville de Cernay propose aux habitants de participer au concours des maisons fleuries ! Il récompense chaque année, les Cernéennes et Cernéens, qui, par le fleurissement de leur maison, balcon, jardin participent à la beauté de notre cité. Il n'y a rien de plus agréable que de découvrir quelques fleurs ça et là pour mettre du baume au coeur.

Le règlement est disponible sur [www.ville-cernay.fr](http://www.ville-cernay.fr)  
Informations au 03 89 75 82 71 ou [evenement@ville-cernay.fr](mailto:evenement@ville-cernay.fr)

**Merci de retourner le coupon ci-dessous** à la mairie *avant le 16 juin 2025*

Par courrier : 26 rue James Barbier - 68700 Cernay ou par courriel : [evenement@ville-cernay.fr](mailto:evenement@ville-cernay.fr)

Association / Ecole / Entreprise (rayer la mention inutile) :

.....

Prénom, NOM : .....

N°- rue : .....

Courriel : .....

Téléphone : .....

Dans quelle catégorie souhaitez vous concourir ?

- Catégorie 1 : Maison fleurie avec jardin visible de la rue**
- Catégorie 2 : Maison avec balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue**
- Catégorie 3 : Fenêtres ou murs fleuris**
- Catégorie 4 : Immeubles**  
Merci de préciser l'étage .....
- Merci de préciser côté rue **ou** côté jardin (rayer la mention inutile)
- Catégorie 5 : Commerce et établissement public**

Date : .....

Signature :

**Je déclare avoir pris connaissance du règlement et accepte le traitement proposé de mes données personnelles.**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par les services de la Ville de Cernay dans le cadre de ses missions d'intérêt public pour l'inscription au concours organisé par la Ville et ne seront exploitées qu'à cette seule fin. Elles ne seront pas diffusées à des tiers sans autorisation de l'intéressé. Ces données sont conservées par la Ville de Cernay jusqu'à la fin du concours. Elles peuvent à tout moment être supprimées ou rectifiées et vous disposez d'un droit de limitation et d'opposition pour motif légitime à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement, sur simple demande adressée par mail ([cernay@ville-cernay.fr](mailto:cernay@ville-cernay.fr)) ou courrier postal (Mairie de Cernay – 26 rue James Barbier 68700 CERNAY). Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations.